

Les droits des patients (Evaluations)

Comité éditorial pédagogique de l'UVMaF

Date de création du document 2011-1012

QCM

QUESTION 1/2 :

Parmi ces propositions, quelles sont celles qui ne sont pas relatives aux droits du patient :

- A - le consentement
- B - l'accès au service public hospitalier
- C - le refus de soin
- D - le soulagement de la douleur
- E - l'euthanasie
- F - la plainte
- G - la sexualité assistée

(Réponse : EG)

QUESTION 2/2 :

Dans quelles situations décrites ci-dessous, un consentement écrit est-il nécessaire :

- A - la gestation pour autrui
- B - la pratique d'une épisiotomie
- C - la stérilisation
- D - la pose d'une Analgésie Péridurale
- E - l'étude des caractéristiques génétiques
- F - le dépistage néonatal de l'hypothyroïdie congénitale

(Réponse : CE)

VRAI-FAUX

Enoncé 1/4 :

Les usagers ont toujours eu la possibilité de revendiquer leurs droits à l'hôpital depuis l'avènement de la sécurité sociale en 1945.

(Réponse : Faux)

Enoncé 2/4 :

La personne de confiance est préférentiellement le conjoint.

(Réponse : Faux)

Enoncé 3/4 :

La personne à prévenir en cas d'urgence n'est pas forcément la personne de confiance.

(Réponse : Vrai)

Enoncé 4/4 :

La loi HPST de 2009 dite Bachelot a marqué un tournant dans l'évolution des droits du patient.

(Réponse : Faux)